

Résultats de l'enquête 2021 « Pour un usage simplifié de l'accès digital à la commande publique »

## **Dominique VIENNE, Président du HCCP de La Réunion « Nous projetons la mise en œuvre en 2022 d'une plateforme régionale de la commande publique avec des données ouvertes, centralisées et intelligibles »**

Avec un montant de 1.2 milliard d'euros en 2020 (soit plus de 10% du PIB) et une centaine d'acheteurs publics, la commande publique est un levier structurel très important de l'économie réunionnaise, que viennent renforcer les plans de relance européens, nationaux et régionaux.

Afin de favoriser le développement des marchés publics sur le territoire, de nombreuses initiatives ont été prises depuis 2 ans par le HCCP, dont l'enquête publiée aujourd'hui, réalisée avec le concours des chambres consulaires de La Réunion (CCI, CMA, CA). Son objectif, interroger toutes les entreprises réunionnaises, tous secteurs d'activité confondus, sur leurs usages en matière d'accès digital à la commande publique.

« Vouloir simplifier et renforcer l'accès digital des TPE-PME réunionnaises aux marchés publics supposait, au préalable, de bien comprendre leurs habitudes et leurs attentes, souligne Dominique VIENNE, Président du HCCP, qui explique ce qui a motivé la réalisation d'une enquête en juin dernier avec le concours de la CCI Réunion. Les enseignements qui en sont issus viennent alimenter notre réflexion et compléter nos travaux de préfiguration de la plateforme régionale de la commande publique pour une mise en œuvre souhaitée en 2022 ».

Le Haut Conseil de la Commande Publique de la Réunion a confié la préfiguration de la future plateforme aux huit groupes de travail mis en place en 2020 autour d'acteurs publics et privés (voir fin du communiqué la présentation de ces groupes). Ce projet est inscrit dans la feuille de route 2021-2022 qui vise à redonner à la commande publique réunionnaise sa dimension économique, sociale et environnementale : d'une part en faisant de l'acte d'achat un acte de co-construction territoriale, d'autre part en inscrivant la question des marchés publics dans une stratégie du bon achat durable.

### **Deux constats majeurs à l'origine de l'enquête**

En premier lieu, le HCCP a fait le constat que la multiplicité des profils acheteurs institutionnels et privés (PLACE, Mégalis, AWS-Achats...) oblige les entreprises, qui souhaitent se développer grâce aux marchés publics, à agréger les données de sources disparates. D'où l'impossibilité comme le montre l'enquête, d'avoir une vue d'ensemble des appels d'offre d'un territoire. Un second constat, corollaire au premier, est celui qu'une entreprise qui se connecte à un profil acheteur peut seulement, dans la plupart des cas, télécharger les DCE (les documents de consultation du marché) puis déposer son offre. Les autres outils qui leur seraient utiles, à l'instar du sourcing et du référencement, de la connaissance du prévisionnel des acheteurs publics ou bien encore des données des marchés attribués, ne sont pas accessibles sur ces profils acheteurs, ce qui la contraint, on l'aura compris, à multiplier les recherches d'information.

L'enquête « La relance de l'économie via la commande publique » pilotée par un des huit groupes de travail du HCCP a été réalisée en juin 2021 par les services de la chambre des métiers et de l'artisanat de La Réunion et par le Pôle Observatoire Etudes Data de la CCI Réunion sur la base d'un questionnaire conçu par les chambres consulaires (CCIR, CMAR, CAR) et le HCCP.

L'échantillon ➔ 249 parmi toutes les entreprises réunionnaises qui étaient invitées à cette enquête ont répondu dont 90% de TPE (0-9 salariés) de tous secteurs d'activité parmi lesquels le BTP (27%), les prestations de service (24%), les denrées alimentaires (17%) et d'autres secteurs (14%) tels que les loisirs et l'événementiel.

« De notre point de vue, ce contexte ne permet pas le développement de l’ancrage territorial de la commande publique, déplore Dominique VIENNE. D’où notre souhait de mieux connaître le tissu économique réunionnais notamment les TPE-PME en interrogeant celles-ci sur leurs pratiques en matière de marchés publics, les freins et difficultés rencontrés dans la réponse aux marchés, leurs usages des plateformes et leurs besoins. »

## Regard sur les principaux résultats de l’enquête 2021

249 TPE-PME ont répondu à l’enquête et fait part de leur expérience de l’accès digital aux marchés publics. Les principaux enseignements sont présentés ici.

**# Les freins pour répondre à un marché public (pour les entreprises qui n’ont jamais répondu à un marché public)** ⇒ La méconnaissance des différents achats publics est le frein le plus cité (49% des réponses). Viennent ensuite la difficulté à se faire connaître des acheteurs publics et à trouver des commandes adaptées à l’entreprise.

**# Les difficultés pour répondre à un marché public (pour les entreprises qui ont déjà répondu à un marché public)** ⇒ La complexité des procédures est la réponse la plus citée (49%) suivi des capacités financières de l’entreprise (46%). Rédiger sa réponse est également une difficulté rencontrée (39% des réponses).

Pour lever ces difficultés, on n’est guère étonné d’observer que plus d’une entreprise sur 2 exprime le besoin de suivre une formation.

**# Les usages pour repérer les appels d’offres** ⇒ 54% des entreprises vont sur internet pour repérer les annonces de marchés publics, 31% disent utiliser des sites de publication et des profils acheteurs. Pour autant, l’appropriation des outils numériques n’est pas généralisée à l’ensemble des sondés (voir encadré ci-contre). Autres sources d’information citées : la presse locale (28% des réponses) ou les informations (29%) reçues directement des acheteurs publics, des chambres consulaires et d’organisations professionnelles.

### L’appropriation des outils numériques : un long chemin reste à faire !

Moins de la moitié des entreprises (47%) se disent à l’aise avec les outils numériques tandis que 44% d’entre elles considèrent que leur appropriation est moyenne, mettant en cause trois difficultés principales : l’utilisation des plateformes internet et profils acheteurs, la facturation électronique (CHORUS) et l’appropriation des outils numériques.

## Une enquête qui contribue à dessiner la future plateforme régionale de la commande publique

« Cette enquête constitue une des étapes vers la mise en œuvre d’une plateforme régionale de la commande publique, qui sera portée par les donneurs d’ordre publics volontaires, avec des données ouvertes, centralisées et intelligibles, explique Dominique VIENNE. Celle-ci devra permettre de simplifier et renforcer l’accessibilité des TPE-PME à la commande publique locale répondant ainsi aux attentes exprimées au cours de l’enquête\*. La relance de l’économie locale via la commande publique suppose une meilleure adéquation entre la demande et l’offre locale et une plus grande collaboration des acteurs publics et privés. C’est l’un des enjeux majeurs de cette plateforme dont les fondations, nous le souhaitons, verront le jour en 2022. »

(\*) Les entreprises interrogées voient en priorité dans cette plateforme internet l’opportunité de disposer d’un lieu unique de recherche d’appels d’offres. Une vraie visibilité des données des marchés attribués localement et des achats prévisionnels est également vivement souhaitée par les entreprises.

**A propos du Haut Conseil de la Commande Publique de La Réunion** <http://www.reunion.gouv.fr>

Créé en 2010 par le Préfet de La Réunion Michel Lalande et présidé par l’ancienne ministre Margie Sudre, le HCCP avait alors une triple mission : travailler sur les aspects programmatiques de la commande publique, sur la formation des acteurs de la commande publique (acheteurs et entreprises) et sur les aspects liés à l’environnement des affaires (mesures sociales, offres anormalement basses...).

En 2019, la Ministre des Outre-Mer Annick Girardin et le Préfet de La Réunion Jacques Billant ont souhaité renouveler la dynamique des missions du HCCP avec une nouvelle présidence confiée à Dominique Vienne et une nouvelle feuille de route.

Le HCCP est un réseau de plus de 400 acteurs publics/privés engagés dans la commande publique responsable et durable, réunis pour partager et mutualiser les bonnes pratiques et les connaissances. Son objectif : permettre aux acteurs d'accéder à des outils et des compétences qui favorisent la mise en œuvre d'une commande publique responsable. Sa mission principale est d'instaurer un espace de dialogue et d'intelligence territoriale pour connecter les différentes sphères de la commande publique : donneurs d'ordre publics et privés, élus, organisations professionnelles et syndicales, opérateurs et partenaires, administrations, communauté citoyenne. Dans cet objectif, le HCCP a créé huit groupes de travail avec un programme d'action interdépendant.

GT1 – Le financement et les délais de paiement (veiller au financement des donneurs d'ordre publics et des entreprises).

GT2 – La performance économique de la commande publique (former les acteurs et maximiser les potentiels de mise en œuvre du code de la commande publique).

GT3 – Études et prospectives (créer les conditions d'anticipation des besoins pour maximiser la rencontre de l'offre et de la commande publique).

GT4 – Accès à la commande publique des TPE-PME (favoriser la mise en œuvre des conditions d'accès à la commande publique). Ce groupe de travail a piloté l'enquête entreprises présentée aujourd'hui.

GT5 – Clauses environnementales (contribuer à la transition écologique).

GT6 – Achat socialement responsable (promouvoir le caractère inclusif de la commande locale).

GT7 – Innovation dans la commande publique (accélérer l'innovation dans la commande publique et la commande publique de l'innovation).

GT8 – Suivi de l'activité (fluidifier la commande publique par la médiation).

---

#### Contact Presse

Véronique Massé (agence Isée), v.masse@isee-communication.fr 06 23 92 26 35